

Père Benoît PIERRE
Curé de l'ensemble paroissial
"Cathédrale Saint-Julien / Église Saint Benoît
Notre-Dame de la Couture"



Le Mans,
vendredi 18 janvier 2022

Frères et sœurs, chers amis,



En cette veille de la solennité qui honore Saint Joseph, je vous adresse ces quelques lignes afin de vous transmettre quelques informations. Joseph ayant été déclaré saint patron de l'Église universelle par le pape Pie X, sa fête est aussi un peu la nôtre. En cette occasion, nous pouvons lui adresser de manière très simple et libre toutes nos intentions de prière pour nous-mêmes et pour nos familles, pour ceux d'entre vous qui sont pères en particulier, et pour l'Église tout entière. Nous ne manquerons pas de lui demander d'intercéder pour que la paix sincère et durable l'emporte sur le fracas destructeur de la guerre en Ukraine et partout dans le monde.

Pour rappel,

la messe en l'honneur de Saint Joseph

sera célébrée ce samedi 19 mars, à 8 heures, dans le chœur de la cathédrale.

En outre, je souhaite vous faire part des éléments ci-dessous :

1. Solidarité avec le peuple ukrainien

Nous sommes tous très marqués par les images de la guerre qui nous parviennent d'Ukraine depuis plusieurs semaines. Derrière les considérations historiques, politiques, stratégiques ou économiques, nous savons que se trouve mise en cause la vie humaine. Et nous avons le désir de vivre la solidarité avec tous ceux qui sont contraints de fuir le danger. C'est ainsi que nous accueillons désormais une famille arrivée d'Odessa la semaine dernière en mettant à sa disposition le logement de la rue Berthelot que le Père Charles Lee occupait ces dernières années. Je remercie de tout cœur ceux, parmi vous, qui se sont rendus disponibles pour manifester l'accueil de cette famille et pour aider, en quelques jours, à l'aménagement de cet appartement.

Plusieurs d'entre vous m'ont posé la question de savoir ce qu'il était possible de faire pour aider d'autres familles. Dans l'état actuel de la situation, il est recommandé de prendre contact avec la mairie du Mans qui coordonne la solidarité avec divers partenaires. Car la question n'est pas seulement celle d'une aide en urgence mais aussi de l'accompagnement des personnes à court et moyen terme. Lorsque des précisions nous seront apportées, je ne manquerai pas de vous le faire savoir.

2. Assouplissement des règles sanitaires

Comme vous le savez, les règles sanitaires ont été assouplies depuis lundi dernier. Désormais, le port du masque n'est plus obligatoire en intérieur dans les locaux non soumis au pass-sanitaire. Cela concerne donc, en particulier, les célébrations dans les églises. Par conséquent, je vous informe de la levée, jusqu'à nouvel ordre, de l'ensemble des consignes particulières données depuis le début de la pandémie covid-19 concernant les célébrations liturgiques. Il nous revient, bien entendu, de rester attentifs aux personnes fragiles et de continuer à faire preuve de prévenance les uns à l'égard des autres. Nous ne sommes pas là pour nous épier mutuellement mais pour marcher ensemble vers le Seigneur et sous sa conduite. La pandémie n'est pas terminée, nous le savons bien, ce qui suppose que nous restions prudents.

En cette circonstance, je voudrais vous remercier d'avoir fait preuve de patience et de loyauté dans le respect de ces différentes règles de précaution. Je suis très conscient que certains ont dû consentir des efforts pour modifier des manières de faire auxquelles ils sont attachés. Je leur en suis très sincèrement reconnaissant. En outre, il convient toujours de veiller à l'unité entre tous. Ce bien est précieux mais il est fragile. J'ai admiré la délicatesse avec laquelle nombre d'entre vous nous ont aidés en ce sens, ayant à cœur de vivre en actes la parabole de Saint Paul qui parle de l'Église comme d'un corps humain : « *le corps ne fait qu'un, il a pourtant plusieurs membres ; et tous les membres, malgré leur nombre, ne forment qu'un seul corps. Il en est ainsi pour le Christ* » (1 Co 12, 12). Nous avons sans cesse besoin d'écouter ces paroles qui nous encouragent à rechercher l'unité de manière concrète et quotidienne. À chaque fois que nous célébrons le sacrement de l'eucharistie, nous prions le Seigneur de faire grandir entre nous le don de l'unité : « *humblement, nous te demandons qu'en ayant part au Corps et au Sang du Christ, nous soyons rassemblés par l'Esprit Saint en un seul corps* » (prière eucharistique n°2).

3. Journée de mémoire et de prière pour les victimes de violences et d'agressions sexuelles au sein de l'Église

Ce troisième dimanche du temps de Carême sera une journée de mémoire et de prière à l'intention de toutes les personnes victimes de violences et d'agressions sexuelles au sein de l'Église. Cette démarche correspond à la demande du pape François que les évêques de France ont reprise comme résolution au cours de leur assemblée plénière à Lourdes au mois de novembre dernier, quelques semaines après la réception du rapport de la CIASE.

Concrètement, nous porterons cette intention au cours des messes dominicales en nous associant à la prière pénitentielle de l'Église tout entière. Des propositions de prières et de réflexion, ainsi qu'un chemin de croix sont également disponibles sur le site de la Conférence des évêques de France ([ICI](#)).

Ce dimanche, nous entourerons également les catéchumènes de notre prière à l'occasion du premier scrutin qu'ils vivront avant le baptême. Pour mieux comprendre le sens de cette étape importante, vous pouvez consulter ce lien : [ICI](#).

4. Suite du Carême

x Soirées-conférences

- **Mardi 22 mars, 20h30, maison Saint-Julien : Le « grand remplacement » ? Éclairer nos craintes à la lumière de l'Évangile** → conférence de Véronique Albanel, présidente JRS France, faculté de philosophie du centre Sèvres.
- **Mercredi 23 mars, 20h30, maison Saint-Julien : Actualité et avenir des chrétiens en Syrie** → conférence de Jeanne-Emmanuelle Hutin, journaliste.
Pique-nique partagé à partir de 19h30.

x Veillée de la miséricorde

mercredi 30 mars, 20h, Notre-Dame de la Couture

x Temps de prière du Carême

Chaque vendredi de carême, à N.-D de la Couture, à 12h15 :
partage soupe-pain-pommes + temps de louange et de prière.

x Vêpres du dimanche

Tous les dimanches, dans le chœur de la Cathédrale :
17h → temps d'adoration eucharistique / 17h30 → prière des vêpres.

Semaine sainte		
Mardi 12 avril	Messe chrismale	18h30, Cathédrale
Jeudi 14 avril	Office de la Cène	18h30, N.-D de la Couture
Vendredi 15 avril	Chemin de croix	12h30, N.-D de la Couture
		15h, Cathédrale
	Office de la Passion	18h30, Saint-Benoît <i>puis marche vers la Cathédrale</i>
Samedi 16 avril	Vigile pascale	21h, N.-D de la Couture
		5h, Cathédrale
Dimanche 17 avril	Solennité de Pâques	10h30, Cathédrale
		11h, N.-D de la Couture

Frères et sœurs, chers amis, je vous souhaite une très bonne fin de semaine et je vous assure de ma communion dans la prière.

Saint Joseph, priez pour nous

